

Bretagne Vivante sepnb

186 rue Anatole France BP 63121 29231 Brest cedex 3 tél. 02 98 49 07 18 fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org













Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.
Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »

Action E5.2 Compte-rendu de la présentation quoi, qui, où, quand

Rédaction : CPIE des Collines normandes

Etaient présents:

Nom	Prénom	Structure représentée
Biéro	Thomas	DREAL de Basse-Normandie
Capoulade	Marie	Bretagne Vivante
Clet	Florent	DREAL de Basse-Normandie
Gouineau	Cédric	CPIE des Collines normandes (administrateur)
Lecointe	Sandrine	Conseil régional de Basse-Normandie
Lefèvre	Thierry	AESN
Micard	Blaise	Conseil départemental de la Manche
Ribeiro	Maria	CPIE des Collines normandes

Etaient excusés :

André Berne, AESN Pascal Gahery, Conseil départemental de l'Orne Pierre Péron, Fédération de Pêche du Finistère

Résumé de la Réunion

L'objectif de la réunion était de faire le bilan des actions menées depuis le début du LIFE en Basse-Normandie auprès des partenaires financiers afin d'envisager dès à présent « l'après-LIFE ». Un Plan régional d'actions (PRA) est en cours de rédaction pour poursuivre les actions du programme et pérenniser les efforts. Une première proposition d'actions et un calendrier pour la mise en place de ce PRA ont été proposés afin de connaître les possibilités d'engagement des partenaires financiers consultés.

Echanges et points abordés

La réunion a commencé par la diffusion du film « Enquête de Mulette » fait par des élèves de primaires du territoire du PNR Normandie-Maine (territoire du Sarthon) afin de cerner de façon pédagogique les particularités de la mulette perlière et ses enjeux de conservation. Cette projection était aussi l'occasion de montrer un outil de communication mis en place par des partenaires du programme (PNR-Normandie-Maine) durant le LIFE (financements hors-LIFE).

L'AESN fait remarquer que le taux de nitrates à respecter pour l'eau en bouteille est de $15 \, \text{mg/L}$ et non $50 \, \text{mg/L}$ comme dit dans le film. Les $50 \, \text{mg/L}$ correspondent au taux maximum pour l'eau du robinet.

Ensuite, les actions du programme menées en Basse-Normandie depuis le début ont été présentées afin de faire un bilan des réussites, des échecs et des actions qu'il reste à mener pour la mulette perlière. Ensuite, il a été proposé de prolonger les actions du LIFE par la mise en place d'un PRA, avec une première liste d'actions correspondant aux besoins en Basse-Normandie, les rivières concernées et un calendrier prévisionnel. Présentation en annexe.

La rédaction du PRA est effectuée dans le cadre du programme LIFE par la structure coordinatrice en Basse-Normandie, le CPIE des Collines normandes. Le PRA bas-normand suivra le modèle de Bretagne Vivante afin de préserver une cohérence entre les actions bas-normandes et les actions bretonnes. Un PRA est déjà rédigé en Bretagne et sera bientôt validé par le CSRPN¹ (l'examen du dossier est prévu le 10 septembre). A terme, avec la politique de regroupement des régions (Basse-Normandie et Haute-Normandie), le PRA bas-normand portera sur la Normandie au sens large, ce qui sera sans conséquence sur le nombre de cours d'eau considérés étant donné que la mulette perlière ne se trouve que sur la partie armoricaine, donc sur la partie bas-normande de la Normandie.

Mme Capoulade a exposé la démarche et l'état d'avancement en Bretagne sur le PRA. En 2014, le PRA a été rédigé et, après consultation des partenaires, les corrections ont été intégrées. En 2015, le dossier va être déposé au CSRPN. Différents scénarios seront proposés au sujet des priorités d'action et des financements nécessaires. Les conseils départementaux, AELB et DREAL sont motivés par la démarche mais l'articulation entre le LIFE et le PRA pourrait poser des difficultés pour les demandes d'aides.

Concernant la rédaction du PRA bas-normand, M. Gouineau propose que les codes du futur PRA soient mis en correspondance avec les codes du PNA. A minima que les codes du PNA seront cités dans les fiches actions du PRA.

M. Biéro souhaite que l'action « 3.1-Améliorer, restaurer ou maintenir le fonctionnement des écosystèmes hébergeant la mulette perlière » soit développée (actions restauration par les syndicats, MAEc). M. Gouineau appelle à la vigilance pour assurer une clarté dans les acteurs impliqués sur cette action vis-à-vis des structures des territoires concernés. Mme Ribeiro précise que les fiches-actions sont en cours de rédaction (actions restauration par les syndicats, MAEc sont déjà prises en compte actuellement) et que le contenu peut encore être ajusté. M. Clet indique qu'il est important de mettre l'accent sur la mise en réseau des structures qui pourraient être concernées par les fiches actions, afin que le PRA représente une plus-value pour les acteurs du territoire. C'est bien cette démarche qui est envisagée depuis le début de la rédaction du PRA. Il n'est en rien question de se substituer aux structures existantes qui mènent déjà des actions de restauration par exemple.

M. Biéro informe de l'existence de bureaux d'études spécialisés en agronomie et environnement qui pourraient faire une étude de l'agriculture sur les territoires concernés par l'action afin de cerner le type d'agriculture, quels revenus d'exploitations, quels changements de pratique possible en fonction des filières. L'existence de groupements d'intérêt économique et environnemental auraient été une

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

plus-value pour la mise en place de ce type de démarche sur certains territoires.

De façon générale, le calendrier proposé pour la rédaction du PRA pour la Basse-Normandie court-circuite les calendriers de la région, des départements et de l'AESN sur la révision des budgets et des attributions. Pour la Région, un budget sera voté fin mai 2016.

M. Lefevre: l'AELB ne finançait pas le LIFE. Dorénavant, ils pourront financer des actions post-LIFE ou hors-LIFE à hauteur de 70%, la mulette perlière étant une espèce PNA. Au niveau de l'AESN, des changements de fonctionnements et d'attributions sont en train de s'opérer en raison de la création des Agences pour la biodiversité et des Agences territoriales. Les agences de l'eau financeraient à terme les offices nationaux de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) et les agences territoriales. Les règles et les montants restent à définir. Nous devrions avoir plus d'éléments d'ici les mois de septembre-octobre.

Selon Mme Lecointe, il pourrait y avoir des pistes de financement de la Région *via* le FEADER² à hauteur de 63% selon le niveau d'éligibilité des actions. Les études et les programmes régionaux pourraient être aidés à hauteur de 100%. L'enveloppe étant limitée, il faudra prioriser les actions pour les demandes d'aides FEADER.

Mme Capoulade fait part des besoins de garantie de soutien financier de l'équipe du

Mme Capoulade fait part des besoins de garantie de soutien financier de l'équipe du programme au sujet de l'élevage.

- M. Clet confirme la participation du ministère pour les PRA à hauteur d'un montant de 5 000 euros par région déclinant le PNA mulette perlière. Il faudra faire attention lors des demandes d'aides à la compatibilité entre les demandes agences/état.
- M. Micard propose d'attendre septembre-octobre 2015 pour connaître les budgets du Conseil départemental de la Manche alloués par type d'action. Il n'est pour l'instant pas prévu de baisse sur les frais de fonctionnement. Les demandes d'aides pourraient se faire sur la TDENS³, au travers de maîtrise foncière. Il ne sera pas possible de financer de l'investissement mais des suivis oui et au « coup par coup », non pas en demande pluriannuelle.
- M. Biéro indique qu'il serait possible de participer à la réalisation des suivis de qualité de l'eau grâce aux enveloppes Natura 2000. Quid des sites à mulettes perlières du PRA non classés en Natura 2000, comme la Halouze (sur le bassin Loire-Bretagne et dans le département de l'Orne)?

Le PRA aura une durée de 5 ans à compter de 2016 bien que le PNA s'étende de 2012 à 2017. Cette situation n'est pas un obstacle à la mise en place d'un PRA.

De façon générale, pour le PRA normand, il faudrait envisager une première rédaction pour octobre-novembre 2015 afin de prévoir une consultation du CSRPN en avril-juin 2016 et une mise en œuvre dès la fin du programme LIFE mulette.

Des rencontres entre partenaires techniques et financiers sont à prévoir pour l'automne-hiver 2015 afin d'avancer dur le projet de PRA bas-normand.

• Pour toute information complémentaire :

Site internet: http://www.life-moule-perliere.org/accueilmoule.php

Contact:

Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines normandes

Maison de la Rivière et du Paysage Le Moulin - 61100 SÉGRIE-FONTAINE Tél: 02.33.96.79.70 / Fax: 02.33.64.99.72

Ligne directe: 02.33.96.69.40 E-mail: m.ribeiro@cpie61.fr / http://www.cpie61.fr

Fonds européen agricole pour le développement rural

Taxe départementale des Espaces Naturels Sensibles





Bilan du programme LIFE+ Mulette en Basse-Normandie et proposition de déclinaison du PNA Mulette perlière



Le programme LIFE+ Mulette perlière (sept 2010- août 2016)











LIFE+ Nature et Biodiversité



- L'Instrument financier pour l'Environnement
- = Financement européen



- Mise en œuvre des Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux
 - Améliorer la politique communautaire
 - Améliorer les connaissances
- Améliorer la gouvernance environnementale



Répartition et statut

• Pourquoi un programme européen pour cette espèce :



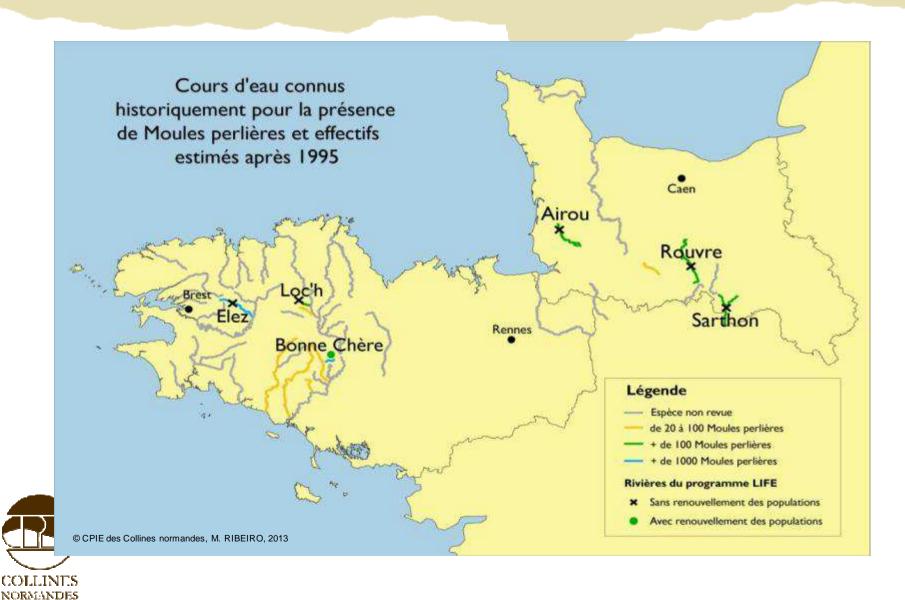
- Forte régression : 31/79 rivières, 99% des effectifs
- Protégée en France
- Protégée en Europe
- Classée en liste rouge mondiale par l'UICN
- « En danger critique d'extinction » en Europe depuis 2011
- Meilleur témoin de la qualité des rivières







Où s'applique le LIFE « Conservation de la Moule perlière d'eau douce du Massif armoricain » ?



Où s'applique le LIFE « Conservation de la Moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »?



• Partenaires du programme :











Actions financées par :















I 000 à 2 000 individus



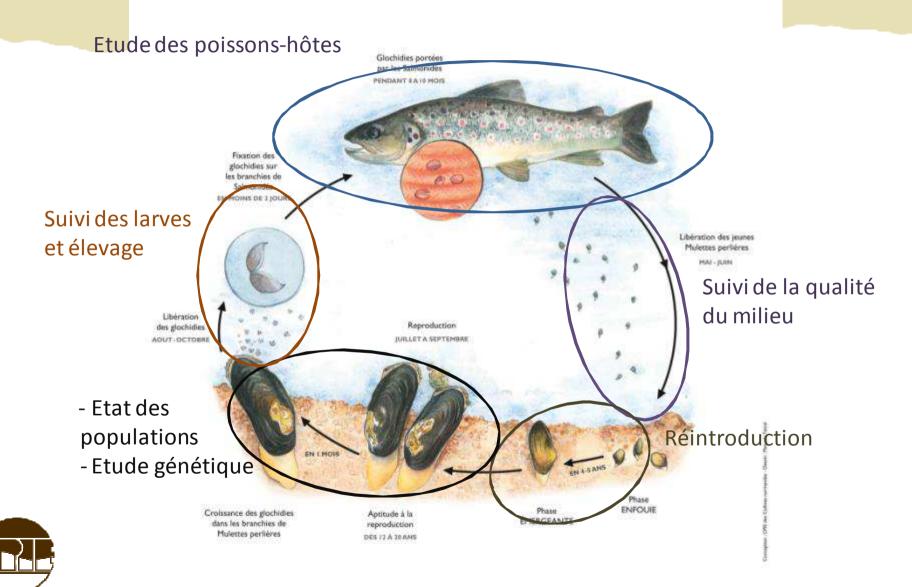


renouvellement faible





Cycle de vie de la Mulette perlière d'eau douce



COLLINES



-C5.2 - Etat des populations des poissons-hôtes en 2011 et 2013 Stations IAT sur chaque rivière et IAS

	Classe de qualité						
	2011	2012	2013	2014			
Airou	-	-	faible à bonne	-			
Airou (saumons)*	39 à 106	0 à 95	19 à 60	28-49			
Rouvre	Nulle à très bonne	-	faible à moyenne	-			
Rouvre (Saumon)*	40	-	O	2 à 4			
Sarthon	faible	-	faible à moyenne	-			



* source : FDAAPPMA 50

-C5.2 - Etat des populations des poissons-hôtes en 2011 et 2013 3 stations IAT sur chaque rivière.

	Tendances				
	2011	2012	2013	2014	icridariocs
Airou	-	-	0+ = 3,26 1+ = 8,16	-	-
Airou (saumons)*	0+ = 25,56	0+ = 24,99	0+ = 13,53	0+ = 14,03	4
Rouvre	0+ = 12,83 1+ = 6,98	-	0+ = 6,26 1+ = 4,67	-	4
Sarthon	0+ = 1,77 1+ = 3,66	-	0+ = 2,60 1+ = 6,30	-	7

-A3.2 - Etude en 2014 - Quel poisson-hôte préférentiel sur l'Airou?

- → Meilleur résultat avec la Truite fario que le Saumon Atlantique
- 7 fois plus de glochidies sur les branchies des TRF (« exkystement » constaté un mois après mise en contact sur les Saumons)
- -Plus de TRF porteuses de glochidies













- A3.2 – Compte-rendu en 2015 – Présence de glochidies sur les branchies de poissons-hôtes

→ Non vérifiable sur Salmonidés (trop petit)

→Sur Truite fario, présence de glochidies sur toutes les rivières en BN du LIFE+ Airou : 24 mai 2012 ; Rouvre : 18 mai 2009 (hors-LIFE) ; Sarthon : 17 avril 2015













Etudes génétiques

• A3.2 – Etudes génétiques des TRF et des Mulettes perlières

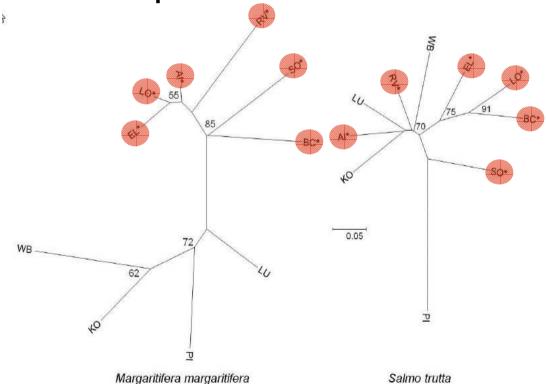




Fig. 1 Neighbour-joining (NJ) phenograms based on Nei DA (Nei et al. 1983) genetic distance of parasitic freshwater pearl mussels (left) and their host fish, brown trout (right). The size bar (0.05) refers to both graphs. Numbers indicate nodes with bootstrap support of more than 50% for 1000 replications. French populations (AI, BC, EL, LO, SO and RV) of both species are labbeled with a black star

Suivi des Mulettes perlières adultes

A5.2 et C4.2 Carte de localisation des îlots de population en 2011-2012

Rivières	Distance par	courue (km)	Nombre de jours		Nombre de Mulettes vivantes observées		Résultats km/j/pers.	
	S	IC	S	IC	S	IC	S	IC
Airou	6	3	26	4	212	11	0,23	0,75
Rouvre	8,93	3,24	32,5	15,5	90	2	0,275	0,209
Sarthon	3,2	2,2	12	7	159	109	0,27	0,31

S = Suivi ; IC = Inventaire complémentaire



Suivi des Mulettes perlières adultes

C4.2 Capture-Marquage-Recapture en 2014 pour affiner les observations sur qlq ilots.

	Airou	Rouvre	Sarthon	Roche-Elie
Estimation	9/9	11/11	23/22	33/31
Détectabilité	80-100%	50-70%	60-80%	45-75%





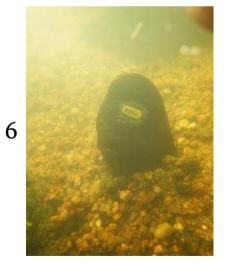


Suivi des Mulettes perlières adultes - C4.2















Suivi des larves de Mulettes perlières

C4.2 Nombre de larves récoltées et mises en contact avec TRF

	2011	2012	2013	2014
Airou		+300 000	+300 000	
Rouvre	Pas de récolte de larves		+15 000	+1 000 000
Sarthon			+350 000	+100 000

C1 Nombre de Mulettes perlières aujourd'hui à la station

d'élevage

Cohorte	Airou	Rouvre	Sarthon
0+	2000	15000	5000
1+	(3000)	0	(7000)
2+	0	0	0
3+	0	0	0
total	5000	15000	12000



Connaissance du territoire - Al.2

- Carte des menaces sur les territoires
- → Identifier les causes possibles de dégradation de la qualité de l'eau et des sédiments (lien avec C3.2)
- → Mettre en œuvre des actions de restauration du milieu (lien avec E4.2, D3.2) ou de communication (lien avec D5.2, D2.2)









Une fois par mois (entre le 15 et le 20 de chaque mois) :

- multiparamètre : T°C, oxygène dissous, conductivité et pH
- laboratoire: nitrates N-NO3-, ortho-phosphates P-PO43-

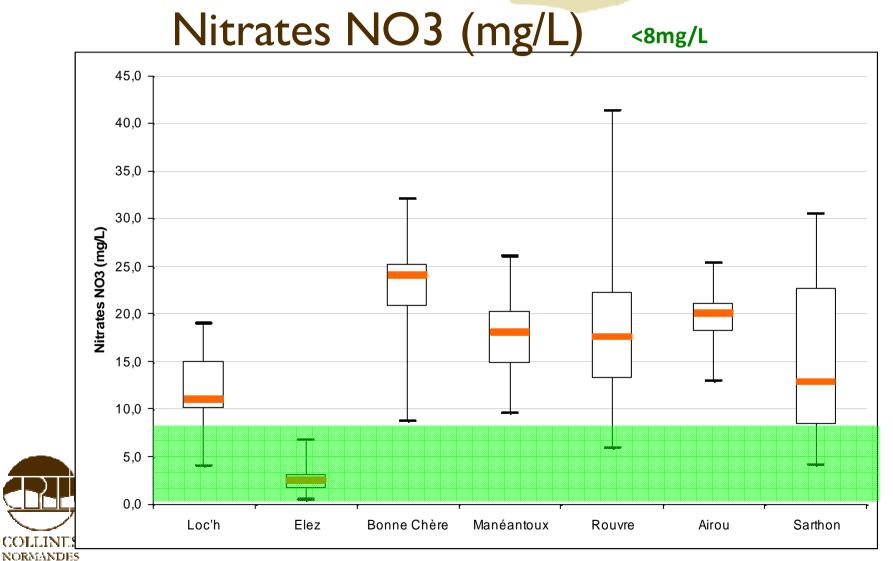
Toutes les heures:

- enregistreur de température HOBO0167

Mars, avril, mai, juin et novembre en 2011 :

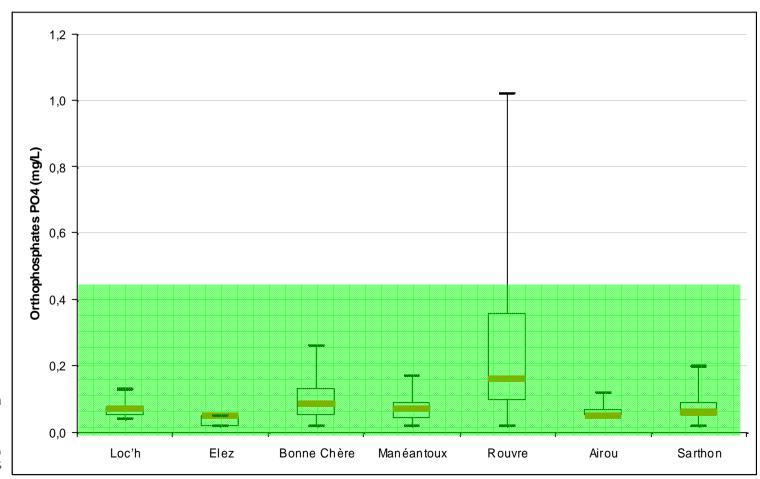
- pesticides





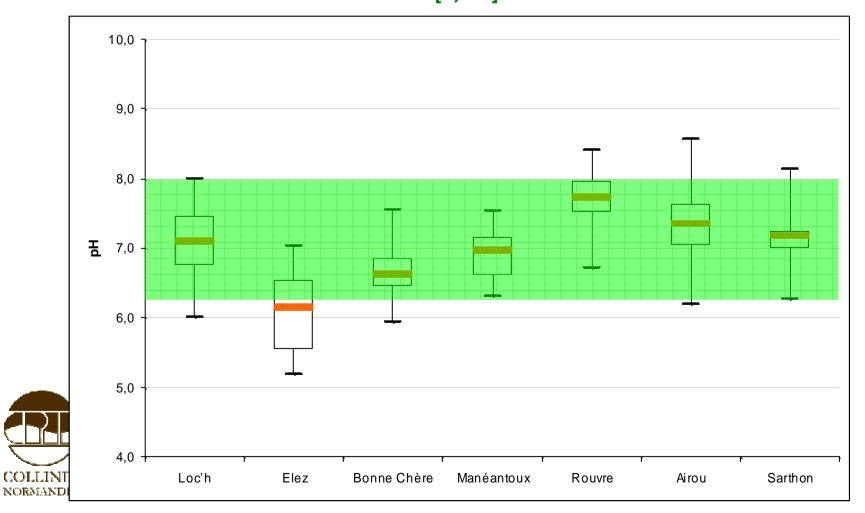
Orthophosphates PO4 (mg/L)

<0,46mg/L



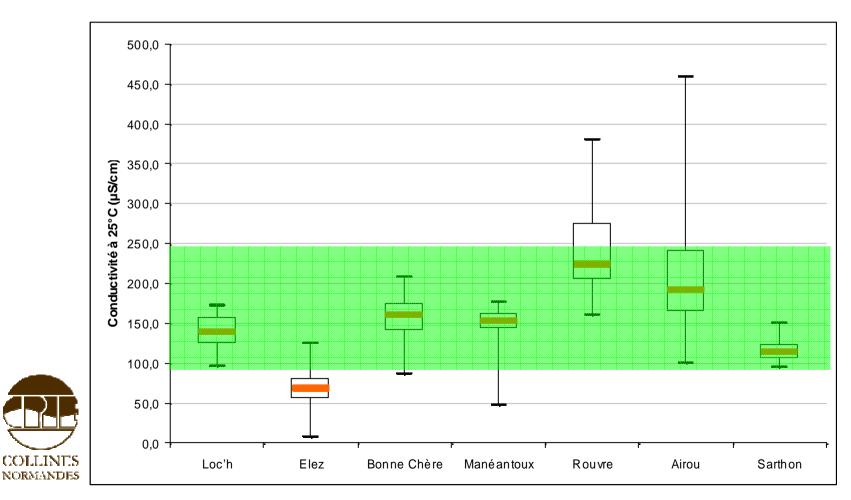


pH [6,3-8]



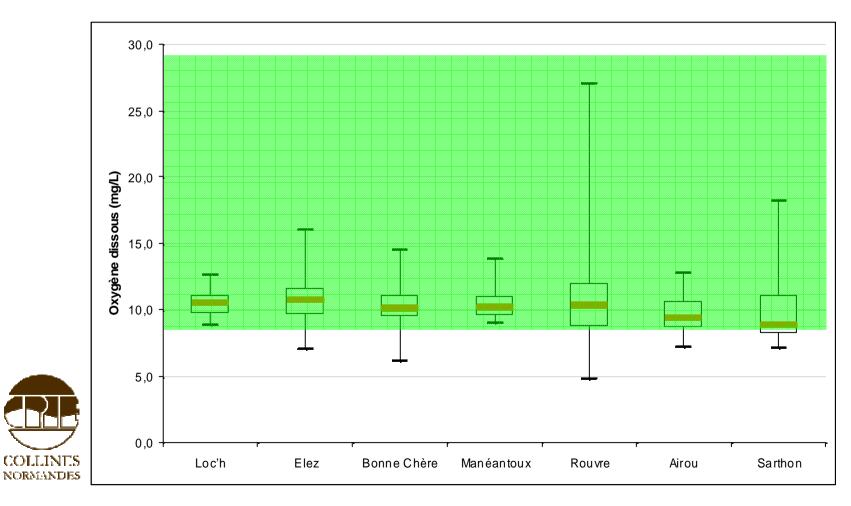
Conductivité à 25°C (µS/cm)

 $<150 \mu S/cm$



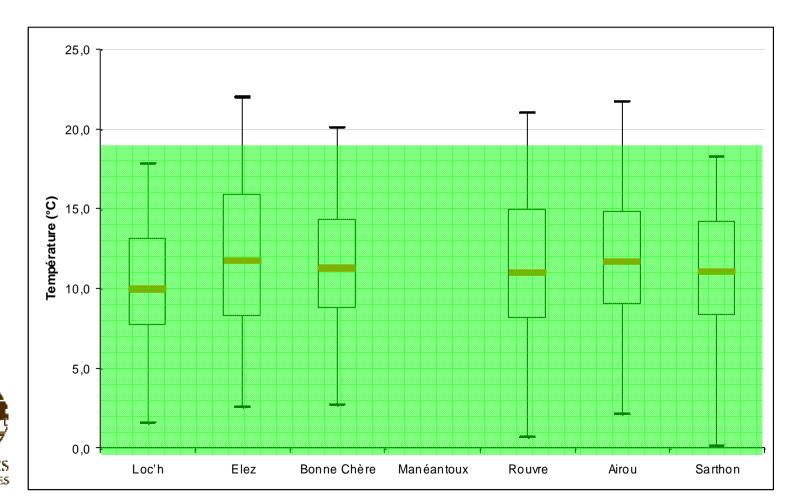
Oxygène dissous (mg/L)

>9 mg/L



Températures (°C)

<19 °C





Suivi qualité du substrat - C3.2

• Suivi de la population :

Durant les conditions les plus critiques (à l'étiage, en été), en début et en fin de projet (2010-2011 et 2015-2016) au niveau de la station de mulettes (5 transects permanents) :

- pénétrabilité (3 répliques par point de mesure)
- mesure du gradient de conductivité et de pH (3 répliques par point)
- mesure du gradient de potentiel red-ox (3 répliques par point)
- sticks hypoxie (restent posés 3 semaines)

→ Résultats traduisent un colmatage général

<u>Causes</u>: Flux de matières en suspension Flux de minéraux puis eutrophisation du milieu



Evaluation de la qualité du milieu – C3.2

En 2011	Bonne Chère	Loc'h	Elez	Airou	Rouvre	Sarthon	
Note IBGN (sur 20)	16	15	16	18	19	16	
Note Cb2 (sur 20)	16,5	14,5	15	16,5	17	15,5	
En 2014	Bonne Chère	Loc'h	Elez	Airou	Rouvre	Sarthon	
Note IBGN (sur 20)	19	19	18	en cours de réalisation			
Note Cb2 (sur 20)	18	17	17	en cours de realisation			





Les plans de conservation – A2.2

- Etat des lieux des populations et des BV (qualité de milieu et activités)
- Menaces et fiches actions qui en découlent
 Compilation des données des actions du LIFE
- → Base de travail pour un projet de PRA en Basse-Normandie
- Extensions Natura 2000 pour améliorer les moyens d'actions sur le bassin-versant :
- Sarthon: extension achevée
- Airou dans le cadre de la révision prochaine du DOCOB



Participation à la mise en place d'outils règlementaires – A2.2

- Conditions de la commission européenne et de financements AESN
- Suivi SCAP pour accélérer la démarche des APPB en BN

Airou: création

• APPB «Sienne» : consultation 2014 et mi-2015 et signature prévue en septembre 2016

saumon, lamproie, anguille, chabot, mulette et écrevisse

Rouvre et Sarthon: révision

Consultation mi-juin 2015. Publication prévue en 2016.

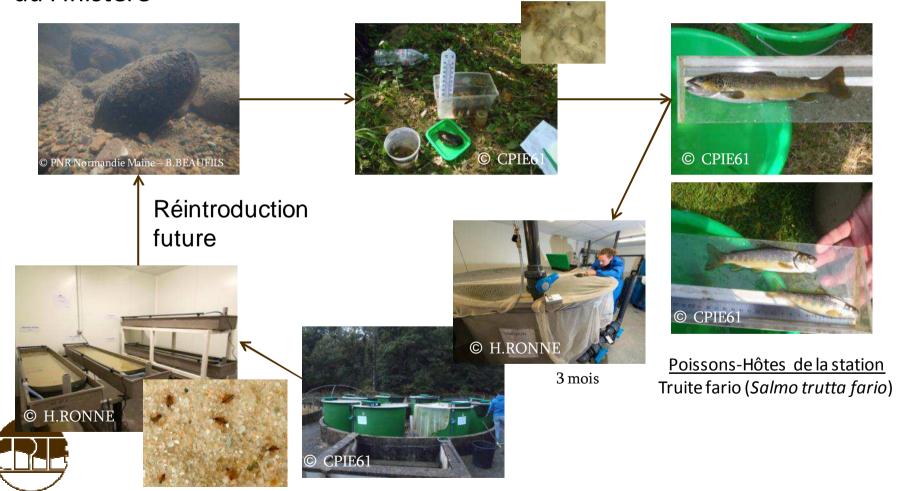


- → Problème de délais
- → Consultation des membres des COPIL des sites Natura 2000



L'élevage de la Mulette perlière

 Collecte et mise en élevage de larve de moules par la Fédération de pêche du Finistère



NORMANDES

L'élevage de la Mulette perlière

Objectifs théoriques (cf. candidature) non atteints Mais.... ça marche !!

- Travail d'élevage expérimental
- Tous paramètres non maîtrisés (survie, aléas terrain...)
- Au mieux et au maximum de nos possibilités
- Amélioration du taux de survie

Objectifs théoriques trop importants à atteindre d'ici 2016

- Moins de mulettes pour mieux en prendre soin
- Bâtiment (déjà + grand que prévu) ne pourrait pas accueillir toutes les cohortes affichées à la candidature

Objectifs théoriques atteignables pour l'après-LIFE?



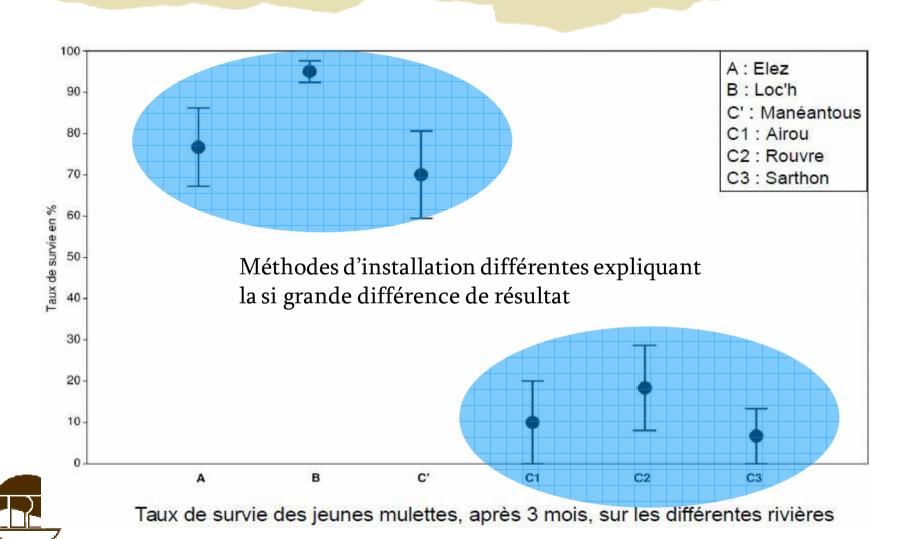
Test de la réintroduction en 2014 – C2.2

• Avec des Mulettes perlières du Bonne Chère

→ 5mul/big		Stations	Nb Mulettes	Nb bigoudis/station	Survie À 3 mois
		1	20	4	5/20
	Airou	2	20	4	0/20
		3	20	4	0/20
		1	20	4	2/20
	Rouvre	2	20	4	5/20
		3	20	4	4/20
	Carthan	1	30	6	0/20
Sarthon		2	30	6	4/20

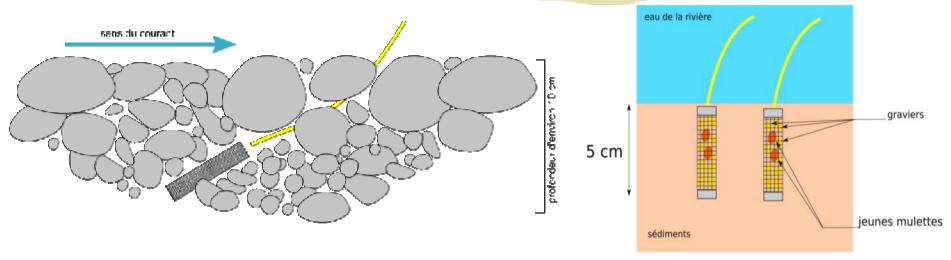


Test de la réintroduction en **2014** – C2.2



NORMANDES

Test de la réintroduction en 2014 – C2.2

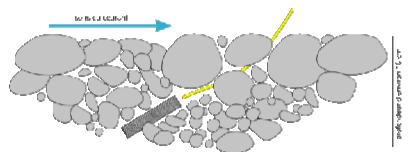






Test de la réintroduction en 2015 – C2.2

- Avec des Mulettes perlières du Bonne Chère
- → 10mul/big





		Station	Nb	Nb		
		S	Mulettes	bigoudis/station		
		3	/station	Digoddis/station		
		1	120	12		
		2	120	12		
	Airou	3	120	12		
		4	120	12		
		5	120	12		
		1	120	12		
		2	120	12		
	Rouvre	3	120	12		
		4	120	12		
		5	120	12		
•		1	120	12		
S		2	120	12		
	Sarthon	3	120	12		
		4	120	12		
		5	120	12		
•						

Réintroduction dans le cours d'eau C2.2

	Nombre de Mulettes perlières réintroduites						
	Airou Rouvre Sai						
2011							
2012	Pas de récolte antérieure						
2013							
2014	Pas assez de mulettes	Pas de récolte	Pas assez de mulettes				
2014	pour le renforcement	antérieure	pour le renforcement				
2015	0	15000	0				









Renforcement via les poissons-hôtes C2.2

	2011	2012	2013	2014	Bilan poissons	Bilan larves
Airou	Données	Pas de	Pas assez de	41TRF+39SAT	80/80	96000/16000
Rouvre	qualité milieu	récolte -	larves	96TRF+6SAT	102/80	200000/16000
Sarthon	insuffisantes	Météo défavorable	63TRF	Pas assez de larves	63/80	63000/16000



NORMANDES





Animations scolaires D2.2

Public							Total en	
Scolaire	Airo	u	Rouvre		Sarthon		Normandie	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
	d'animations	d'enfants	d'animations	d'enfants	d'animations	d'enfants	d'animations	d'enfants
2011	0	0	0	0	0	0	0	0
2012	2	50	0	0	17	410	19	460
2013	12	206	7	177	10	304	29	687
2014	4	111	8	184	15	531	27	826
Total	18	367	15	361	42	1245	75	1973

(Grand							Total en	
	Public	Air	ou	Rou	vre	Sarthon		Normandie	
		Nombre	Nombre de						
		d'animations	personnes	d'animations	personnes	d'animations	personnes	d'animations	personnes
	2011	0	0	17	153	0	0	17	153
	2012	0	0	16	327	6	49	22	376
	2013	13	224	6	101	13	391	32	716
4	2014	9	181	4	36	16	535	29	752
Z	Total	22	405	43	617	35	975	100	1997

Animations scolaires D2.2

• Base des animations

• Livrets d'animation

• Maquette Mulette perlière

Moulages de Mulettes



Les outils de communication – D5.2

- Panneau d'information grand public
- Lettres d'information annuelles
- Maquette l'Anatomie de la Mulette perlière





- Exposition itinérante et GRATUITE (réservation au CPIE 61)
- Animations scolaires GRATUITES (réservation au CPIE 61)

Les outils de communication — Hors-LIFE



- Fait par le PNR-NM:
- →Malle pédagogique en 2012
- →Concours BD en 2013
- →Film sur la Mulette perlière en 2014

Outils de communication : élaborer
 en partenariat avec le Parc
 Normandie-Maine (Hors-LIFE pp.)





Sensibilisation des acteurs D3.2

- Objectif: Favoriser l'évolution des pratiques agricoles sur les territoires du LIFE et faire connaître l'espèce aux acteurs locaux
- Pour la mise en place d'un PAEc rencontres d'agriculteurs et d'élus sur la Rouvre
- Mise en place en cours d'un groupe de travail zones humides en projet pour 2015 suite à la campagne PAC 2015 sur le Breuil (affluents de la Rouvre)
- Sur Airou et Sarthon, action mise en place via NATURA 2000



Coordination et accompagnement E5.2 et E4.2

 pour la bonne réalisation des actions et des acteurs : rencontre, présentation, rédaction des rapports-bilans et comptes-rendus

 pour le suivi des actions sur les bassins (soutien travaux rivières en présence de mulettes avec syndicat de rivière Rouvre et kayakistes)

Projets connexes développés grâce au LIFE+ Mulette

- Comment toucher les agriculteurs et les élus

→ développer des projets

de territoire

Diagnostic des zones humides

→Etat de conservation des ZH

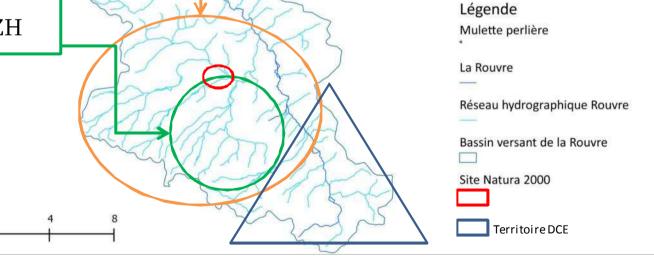
→ Pratiques identifiées

= agriculture >> sur les ZH

Projet agro-envirennemental sur l'Amont de la Rouvre (en dehors du territoire captage d'eau potable → SIAEP du Houlme)

Résultats en 2015 :

13 agriculteurs engagés, 205 ha en MAEc-ZH







Bilan en temps personnel LIFE

		2010	2011	2012	2013	2014	Total
A1.2	Etudes préliminaires	0,0	85,8	39,4	0,0	0,0	125,1
A2.2	Plan de conservation	0,0	0,0	20,0	7,5	0,0	27,5
A3.2	Etudes Mulette	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	2,4
	Inventaires						
A5.2	complémentaires	0,0	6,9	14,5	0,0	0,0	21,4
C2.2	Réintroduction	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	4,5
C3.2	Contrôle milieu	0,0	39,8	105,9	12,9	27,9	186,6
C4.2	Suivis Mulette	0,0	18,8	41,1	28,1	21,0	109,0
	Sensibilisation grand						
D2.2	public	0,0	2,0	1,4	1,9	3,3	8,5
D3.2	Sensibilisation acteurs	0,0	2,6	1,0	0,0	0,0	3,6
	Lettre d'info et						
D5.2	communication	0,0	7,2	18,5	21,7	0,0	47,4
E4.2	Accompagnement	0,0	6,0	12,9	9,6	16,4	44,9
E5.2	Coordination CPIE61	17,9	172,4	141,0	118,5	122,3	
	Total	17,9	343,8	395,7	200,1	195,4	1152,9
OLLIN	ETP (220j/an)	0,1	1,6	1,8	0,9	0,9	
ORMANDES							

Bilan financier LIFE au 31/12/2014

	Actions LIFE+ Mulette		Toutes catégories financières			
			Réalisé	Reste		
A1.2	Etudes préliminaires	2 552,00 €	3 362,74 €	-810,74€		
A2.2	Plan de conservation	5 897,00 €	3 165,19 €	2 731,81 €		
A3.2	Etudes Mulette	735,00€	524,52€	210,48€		
A5.2	Inventaires complémentaires	28 160,00 €	3 434,39 €	24 725,61 €		
C2.2	Réintroduction	6 936,00 €	861,93€	6 074,07 €		
C3.2	Contrôle milieu	98 196,00 €	58 218,52 €	39 977,48 €		
C4.2	Suivis Mulette	38 824,00 €	18 470,56 €	20 353,44 €		
D2.2	Sensibilisation grand public	15 380,00 €	1 581,49 €	13 798,51 €		
D3.2	Sensibilisation acteurs	68 416,00 €	1 906,96 €	66 509,04 €		
D5.2	Lettre d'info et communication	25 306,00 €	10 276,14 €	15 029,86 €		
E4.2	Accompagnement	12 264,00 €	7 951,18 €	4 312,82 €		
E5.2	Coordination CPIE61	145 633,00 €	106 897,94 €	38 735,06 €		
	Total	445 799,00 €	216 651,54 €	229 147,46 €		



→ Etat après 4 ans et 3 mois de programme

Bilan financier LIFE au 31/12/2014

			Total au 31
Action	Intitulé	Personnel	décembre 2014
C1	Conservation ex-situ	125 128,5 €	856 707,2 €
D6	Film	265,4€	39 490,9 €
D4	Site Internet	1 275,8 €	4 044,2 €
E3	Mise en réseau	830,1 €	1 218,9 €
D7	Échanges avec partenaires	9 329,6 €	19 343,0 €

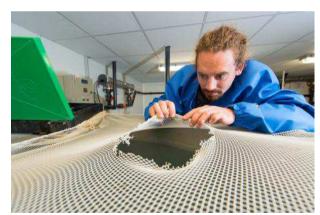
création site Internet : 1 500 €

gestion site Internet : 200 € / an

Bilan financier LIFE au 31/12/2014

Pour l'élevage des Mulettes perlières

- Coût du bâtiment : environ 650 000 €
- Frais minimum de 2014 : environ 60 000 € / an
- 1 ETP au cours du LIFE → 2 ETP seraient nécessaires



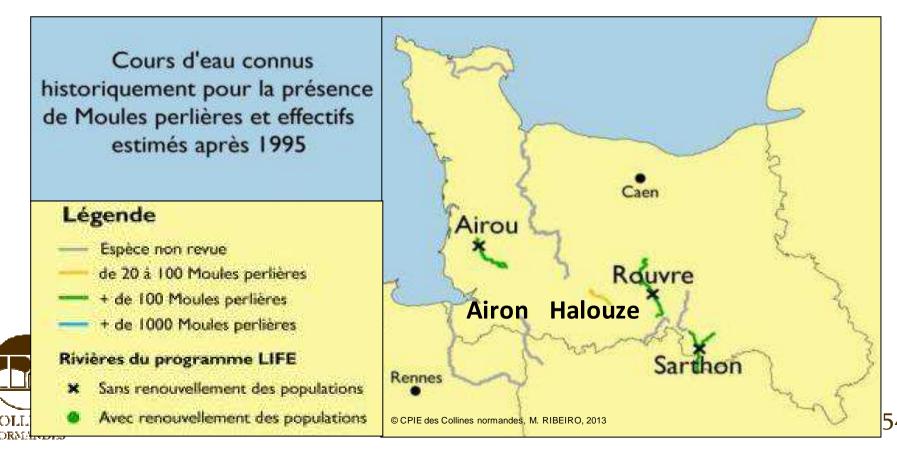






Pourquoi un PRA en Basse-Normandie?

- Pour pérenniser les actions du LIFE+ Mulette perlière
- Pour intégrer de nouveaux acteurs hors LIFE et de nouveaux sites



Projet de PRA en Basse-Normandie

Qu'est-ce que c'est?



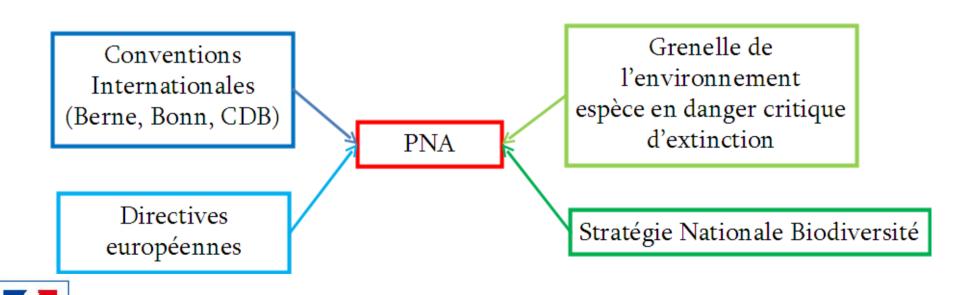






Poursuite des actions du LIFE+ grâce à un Plan Régional d'Actions

- Qu'est-ce qu'un PRA?
 - Déclinaison régionale de Plans Nationaux d'Actions (PNA)
 - Outil stratégique → maintien ou rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces menacées.



- Etat des lieux en 2015
- Plus de 70 PNA initiés Plus de 230 espèces concernées
- BN concernée par 12 PNA

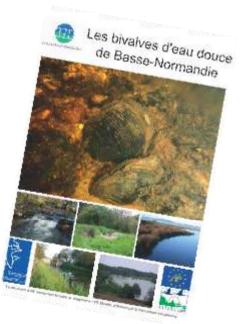


Poursuite des actions du LIFE+ grâce à un Plan Régional d'Actions

- Quels types d'actions
- → Développement des connaissances
- →Gestion et restauration
- → Protection
- →Information et sensibilisation









Les actions pouvant être proposées dans un PRA pour la Mulette perlière

Améliorer les	Objectif 1. Améliorer la connaissance sur l'aire de répartition historique et actuelle de l'espèce
connaissances	Objectif 2. Actualiser les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce
	Objectif 3. Permettre la protection active de l'espèce et le renforcement des populations
Sauvegarder	Objectif 4. Permettre la protection active de l'espèce et sa meilleure prise en compte dans les études réglementaires d'aménagement impactant les cours d'eau
l'espèce	Objectif 5. Améliorer le fonctionnement général des cours d'eau où l'espèce est présente (aire de répartition historique) de manière à permettre la réalisation du cycle reproductif en milieu naturel
	Objectif 6. Mettre en place les conditions d'un sauvetage rapide de l'espèce
Communiquer	Objectif 7. Coordonner les actions et améliorer la communication sur cette espèce inconnue et sur les autres espèces de nayades
COLLINES	50

COLLINES NORMANDES

Amélioration des connaissances

Objectifs	Actions
•	Action 1.1. Mettre à jour la carte des données historiques de mulettes perlières en Basse-
sur l'aire de répartition historique et	Normandie
actuelle de l'espèce	Action 1.2. Inventorier les bassins-versants
	historiques et potentiellement favorables à l'espèce
	Action 2.1. Préciser les conditions de vie de l'espèce
	sur les stations d'individus vivants
	Action 2.2. Analyser le cycle vital de l'espèce sur les
Objectif 2. Actualiser les	stations d'individus vivants
connaissances sur la biologie et	Action 2.3. Suivre les populations vivantes à long
l'écologie de l'espèce	terme
r ceologie de r'espece	Action 2.4. Générer des études ou des travaux de
	recherche
	Action 2.5. Hiérarchiser les populations dans leur
	priorité de conservation

NORMANDES

Sauvegarder l'espèce

	Action 3.1. Améliorer, restaurer ou maintenir le fonctionnement des écosystèmes hébergeant la mulette perlière
Objectif 4. Permettre la sauvegarde de l'espèce et le renforcement des populations	Action 4.1. Mettre en élevage Action 4.2. Réintroduire / renforcer des juvéniles sur
	les cours d'eau désignés comme prioritaires
	Action 5.1. Intégrer la protection de la mulette perlière et de son habitat dans les documents stratégiques
active de l'espèce	Action 5.2. Mettre en place des protections réglementaires
	Action 5.3. Améliorer la prise en compte de la mulette perlière dans le réseau Natura 2000
bondifione d'illa colligate de robide de	Action 6.1. Monter ou générer des programmes de manière à accélérer le sauvetage de l'espèce 61

Communiquer

Objectif 7. Coordonner les actions, améliorer la communication et la sensibilisation

Action 7.1. Former et sensibiliser pour améliorer la collecte de données

Action 7.2. Améliorer la communication et la sensibilisation du grand public et des scolaires

Action 7.3. Animer et coordonner le plan d'action



Calendrier prévisionnel provisoire

	août-15	sept15	oct15	nov15	déc15	janv16	févr16	mars-16	avr16	mai-16	juin-16	juil16	août-16	sept16	oct16	nov16	déc2016	août 2020
Programme LIFE Mulette perlière																		
PRA-BN																		
Rédaction version 1 PRA- BN																		
Mise en place et consultation d'un COPIL pour le PRA																		
Correction et nouvelle rédaction du PRA																		
Consultation et validation du CSRPN																		
Mise en œuvre du PRA																		